Séjour automnal en ARDECHE

BALAZUC - Jastres - Vogüé

Randonnées en étoile

Du Jeudi 8 Novembre 2018 au Dimanche 11 Novembre 2018

Séjour au GITE de groupe du VIEIL AUDON à BALAZUC

Heure de départ du Jeudi de St GERMAIN à 6 Heures 15 (RV à 6 h).

Niveau classement ffr : facile - Indication chargé : entre 200 et 500 m de dénivellé selon les jours

CO VOITURAGE pour diminuer les frais de transport

Prévoir le pique nique pour le 1er jour et le 2ème (frigo). Les autres achats (repas) se feront sur place.

Nombre de places limitées à 18 personnes

Accés au gîte, 800 m de chemin à pied (ne pas trop charger vos sacs) ou 300 m en pente

INSCRIPTION : dès aujourd'hui pour la réservation des chambres.
Date limite le 28 septembre 2018. Les premiers inscrits seront retenus. Chèque rendu si annulation.

RESERVATION : Inscription pour réservation : chèque d'avance demandé de 50 euros par personne à l'ordre du club.
(Chèque non encaissé). Prix estimatif entre 130 et 150 euros. Trois chambres (prévoir draps).
Chèques vacances acceptés. Réservation effective à la reception du coupon d'inscription dûment complèté et du règlement.
Prévoir mode de règlement pour règler final, soit au CLUB par chèque soit au GÎTE (Espèces, chèquiers et cartes selon possibilité du gîte)
Les frais de covoiturage, les repas de midi (pique nique en commun) sont en supplément.
Pour faciliter la gestion des inscriptions et connaître le suivi de votre inscription (participation validée en fonction du nombre de places) et savoir si votre participation est retenue. Essayez au maximun de vous faire inscrire lors des réunions permanences.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser un chèque par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ.
La sortie sera effectuée sous réserve d'un nombre d'inscription suffisant et en relation avec les prévisions de coût.

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf cas de force majeure, dûment justifié au club le plus rapidement), ou si le gestionnaire l'accepte l'absence.
Le club peut décider ou non du remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés par le club.

Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscription.

Confirmation d'inscription validée lors de la réunion précédant la sortie.

Informations complémentaires données lors des réunions mensuelles.

ADHEREZ au club des Grisemottes pour participer

Les conditions d'INSCRIPTION et PARTICIPATION sont consultables sur le site du club.

Pour toutes les sorties, la licence FFRP est nécessaire (assurance). Il est impératif de l'avoir sur soi.

Envoi des réservations : Les GRISEMOTTES 180 chemin du Moulin 69210 ST GERMAIN NUELLES

Pour tous renseignements et préparatifs, contactez : M Daniel SERRES tel 04 74 01 83 84 ou 06 80 04 83 03

--------- --------- --------- --------- --------- ---------

Mlle, Mme, Mr, **NOM :** ..... Prénom : .....

Adresse compléte : Rue : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de Téléphone : ..... Date de Naissance : ___/___/_____

Adresse MAIL : .....@ .....

Vos numéros de LICENCES FFRP : _____ _____ (validité de l'année en cours)

Nombre d'inscription : /___/

Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle (co voiturage) OUI /___/ NON /___/

chèque à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES MONTANT : _____ **euros**

Je (Nous) déclare (ons) que tous les participants inscrits sur le feuillet sont aptes à la pratique de la randonnée et acceptent d'effectuer le déplacement et la randonnée sous leur seule et entière responsabilité. De plus, je (nous) accepte (ons) les conditions d'organisation et d'inscription.

fait à : ....., le .....

Signature :

SEJOUR BALAZUC NOVEMBRE 2018

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - un chèque par organisation